



Communiqué de presse

Annnonce de vents violents Situation de vigilance : **ORANGE**

Strasbourg, le 9 février 2020

Météo-France annonce une situation de vigilance **ORANGE** pour un phénomène vent violent, susceptible d'affecter les activités humaines et économiques du Bas-Rhin.

Cette violente tempête hivernale est prévue ce jour dimanche 09 février 2020 après 18h00 et est localisée sur les départements suivants :

Ardennes (08), Aube (10), Marne (51), Haute-Marne (52), Meurthe-et-Moselle (54), Meuse (55), Moselle (57), Vosges (88), **Bas-Rhin (67)**, Haut-Rhin (68) et Yonne (89).

Sur le massif des Vosges la vigilance orange commence vers 19h00 avec des pointes de vents de 150-160km/h toute la nuit.

Sur la plaine, les 100km/h commencent aux alentours de minuit avec les rafales les plus fortes allant de 100 jusqu'à environ 130 km/h jusqu'au matin.

Demain le temps sera instable avec un vent fort et violent à 90-100km/h.

Les conséquences possibles de ces perturbations météorologiques sont les suivantes :

Des coupures d'électricité et de téléphone peuvent affecter les réseaux de distribution pendant des durées relativement importantes.

Les toitures et les cheminées peuvent être endommagées.

Des branches d'arbre risquent de se rompre.

Les véhicules peuvent être déportés.

La circulation routière peut être perturbée, en particulier sur le réseau secondaire en zone forestière.

Le fonctionnement des infrastructures des stations de ski est perturbé.

Quelques dégâts peuvent affecter les réseaux de distribution d'électricité et de téléphone.

Service de la
communication
interministérielle

Mail : pref-communication@bas-rhin.gouv.fr

Tél. : 03 88 21 68 77

□ **Twitter :** @Prefet67 □ **Facebook :** @PrefetGrandEstBasRhin



Pour votre sécurité, la préfecture du Bas-Rhin vous adresse les conseils de comportements suivants :

Limitez vos déplacements. Limitez votre vitesse sur route et autoroute, en particulier si vous conduisez un véhicule ou attelage sensible aux effets du vent.

Ne vous promenez pas en forêt.

En ville, soyez vigilants face aux chutes possibles d'objets divers.

N'intervenez pas sur les toitures et ne touchez en aucun cas à des fils électriques tombés au sol.

Rangez ou fixez les objets sensibles aux effets du vent ou susceptibles d'être endommagés.

Installez impérativement les groupes électrogènes à l'extérieur des bâtiments.

Pour en savoir plus et suivre l'évolution de la situation , consultez le site : vigilance.meteofrance.com ou appelez le 05 67 22 95 00 (numéro non surtaxé).

Contact presse

Arlette Cromer

06 45 59 26 76

arlette.cromer@bas-rhin.gouv.fr

Service de la
communication
interministérielle

Mail : pref-communication@bas-rhin.gouv.fr

Tél. : 03 88 21 68 77

 **Twitter :** @Prefet67

Facebook : @PrefetGrandEstBasRhin